

DECISION N°09-2024
LICENCES ET SAUVEGARDE MICROSOFT 365

Le Président de la Communauté de communes de Forez-Est

Vu le Code de la commande publique et notamment son article R 2122-8,

Vu les statuts de la Communauté de communes de Forez-Est,

Vu la délibération n°2022.019.19.07 du Conseil Communautaire de la communauté de Communes de Forez-Est en date du 19 juillet 2022 portant diverses délégations de pouvoirs à Monsieur le Président,

Considérant que la Communauté de communes de Forez-Est souhaite conserver les licences d'accès et sauvegarde des données de type Premium et Kiosk de la solution logicielle Microsoft 365 pour ses agents,

Considérant le nombre d'agents et le type de licence nécessaire pour chacun, la volumétrie de données actuelle de la Communauté de communes de Forez-Est et que les tarifs sont fixés annuellement par Microsoft,

Considérant la proposition financière ci-annexée de la société ABICOM, dont le siège social est situé au 10 Allée Pierre de Fermat – 63170 AUBIERE, représentant un montant prévisionnel annuel de 36 347,88 € HT pour une durée d'un an à compter du 12 janvier 2024 soit un montant mensuel prévisionnel de 3028,99€ HT, susceptible d'évoluer en fonction des besoins et des effectifs de la collectivité,

Considérant que le seuil des 221 000€ HT en dessous duquel Monsieur le Président est autorisé à signer n'est pas dépassé,

DECIDE

ARTICLE 1

D'approuver et de signer l'offre de la société ABICOM pour l'acquisition des licences d'accès et sauvegarde des données pour la solution logicielle Microsoft 365, selon les prix unitaires mensuels mentionnés dans la proposition financière ci-annexée, représentant un montant prévisionnel annuel de 36 347,88 € HT pour une durée d'un an à compter du 12 janvier 2024 soit un montant mensuel prévisionnel de 3028,99€ HT, susceptible d'évoluer en fonction des besoins et des effectifs de la collectivité,

ARTICLE 2

Ampliation de la présente décision sera adressée à :

- Monsieur Le Sous-Préfet de MONTBRISON,
- Monsieur Le Trésorier de FEURS.

Fait à FEURS (Loire),
Le 18/01/2024

Le Président,
Pierre VERICEL

